



Direction des Ressources Humaines LCL
A l'attention de M. Raphaël Sauteret
Immeuble Rhône
10, place Oscar Niemeyer
94800 Villejuif

Lettre ouverte

Villejuif, le 29 mai 2024

Objet : PPV 2024

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Lors de la dernière séance de négociation salariale du 8 janvier 2024 et dans sa communication aux salariés de ce même mois, la Direction a annoncé le versement d'une Prime de Partage de la Valeur « complémentaire » à celle versée en décembre 2023 pour un montant de 400€.

Si les managers ont, dans l'optique de désamorcer les vellétés des salariés de faire grève, largement relayé cette mesure en promettant son versement dès le mois de février, force est de constater, qu'à ce jour, cette mesure attendue par tous, commence à prendre la forme de l'arlésienne.

Nous ne pouvons nous contenter d'une réponse d'attente liée à la parution des décrets d'application.

Durant ces derniers mois, la CFDT vous a interpellé à de nombreuses reprises sur ce sujet lors de diverses instances vous demandant de revoir votre enveloppe et d'attribuer une PPV de 1000€ pour tous.

Aujourd'hui, la CFDT confirme cette demande, d'autant plus légitime qu'au vu des délais incompressibles (délai de parution des décrets, obligations réglementaires et process auprès d'Amundi), il semblerait que l'on s'achemine vers un versement avec quasiment un an de retard !

Enfin, nous vous demandons de prévoir une communication rapide et claire auprès des managers et des salariés qui nous interrogent régulièrement sur ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Emmanuel HERGOTT
DSN CFDT LCL

DÉLÉGATION NATIONALE CFDT LCL

Immeuble Garonne – Aile B – 1^{er} étage

2, avenue de Paris 94800 VILLEJUIF

Tél : 01.42.95.11.80

BC 401-07

Site : www.cfdt-lcl.org